

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,
Madame la Sénatrice des Hautes-Pyrénées,
Madame la Députée des Hautes-Pyrénées,
Monsieur le Député des Hautes-Pyrénées,
Madame la représentante de la DIRECCTE,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Chers Collègues, Chers amis,

Avant de démarrer mon rapport moral et d'activité, j'ai tenu à rendre hommage à un grand Pâtissier tarbais, Meilleur Ouvrier de France et détenteur de trois Coupes du Monde, mais aussi élu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, notre ami Elie CAZAUSSUS.

Homme de caractère et de perfection, Élie luttait depuis deux ans contre la maladie qui voulait l'empêcher de franchir la soixantaine, heureux auprès de sa compagne Sandrine et de son fils Lino.

Mais revenons sur le parcours d'un Élie CAZAUSSUS audacieux, entreprenant, innovant, qui tout au long de sa vie s'est nourri de tout ce que ses maîtres lui ont appris.

Il a vécu son apprentissage de pâtissier auprès de Simone DERUNG, rue Brauhauban à Tarbes. Son fils, Yves JOUY, lui a appris les secrets du chocolat.

Plein d'ambition, à tout juste 20 ans, Élie a choisi d'installer son atelier de fabrication à Bordères-sur-Echez. Puis, il a croisé la route du Meilleur Ouvrier de France, Louis BERGER (Royalty) qui lui a vanté tous les mérites de la formation continue à l'école nationale de pâtisserie au château d'Yssingean.

Elie était un homme simple, amoureux et curieux de tout. Passionné des hommes et de son métier, il aimait transmettre son savoir et ses expériences à ceux qui rêvaient de devenir MOF ou champion du monde.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis, afin de lui rendre hommage, je vous demande à toutes et à tous de vous lever et d'observer une minute d'applaudissements.

Je vous remercie.

Une fois n'est pas coutume, nous sommes réunis ce matin pour notre Assemblée Générale d'été.

Merci à vous tous qui nous faites l'honneur de votre présence, et saluons notamment Mme Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées, Mme Jeanine DUBIE et M. Jean-Bernard SEMPASTOUS, Députés des Hautes-Pyrénées.

Votre présence à nos côtés est très importante car, au-delà de notre institution consulaire, elle montre l'intérêt que vous portez à l'Artisanat à travers vos fonctions de parlementaires.

En changeant nos horaires de travaux, nous espérons votre présence et nous en sommes récompensés.

Merci donc, à vous tous, une nouvelle fois, d'assister à nos travaux d'Assemblée Générale.

Monsieur le Préfet, dans cette période législative mouvementée pour notre réseau consulaire, j'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir au cours de mon discours, j'ai souhaité rappeler à tous, ici présents, décideurs locaux, parlementaires ou représentants de l'Etat, ce que représente l'Artisanat dans les Hautes-Pyrénées bien sûr, mais aussi régionalement parlant.

« Artisanat, 1^{ère} entreprise de France », comme le disait le slogan du FNPCA (Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat) dans les années 2000. Un fonds de promotion de l'Artisanat disparu depuis, à mon grand regret.

L'Artisanat, en France, c'est 1 300 000 entreprises artisanales, représentant 3,1 millions d'actifs pour un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros.

L'Artisanat, c'est quatre familles de métiers :

Alimentation – Bâtiment – Production – Services

L'Artisanat, c'est aussi le réseau des CMA(s), Etablissement Public de l'Etat. Ce réseau consulaire, dédié à l'accompagnement des entreprises artisanales tout au long de leur vie, est administré par des artisans.

Le réseau des CMA(s), c'est aussi et surtout la défense des intérêts de l'Artisanat aux côtés des Organisations Professionnelles (CAPEB, CGAD et CNAMS) pour que la place de l'Artisanat soit reconnue à part entière.

Le réseau national est composé de 88 CMA(s), réparties sur tout le territoire hexagonal et outre-mer, piloté par plus de 2 500 artisans et 11 000 collaborateurs.

C'est aussi 112 CFA(s), gérés par les CMA(s), formant 100 000 apprentis sortant chaque année de nos établissements de formation et trouvant un emploi dès la fin de leur formation pour 64 % d'entre eux.

Au niveau régional, avec ses 13 départements, le réseau des CMA(s) d'Occitanie totalise 148 382 entreprises artisanales en 2018. Ce chiffre, en augmentation de 4,4 % par rapport à l'année précédente, concerne tous les secteurs d'activités de l'Artisanat.

Au total, ce sont plus de 356 000 actifs (chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, salariés et apprentis) qui travaillent au quotidien dans notre région dans 250 métiers qui unissent savoir-faire traditionnels et technologies de pointe.

Localement, ces proportions sont conservées. En 2018, l'Artisanat dans les Hautes-Pyrénées, c'est 5 626 entreprises, un chiffre en augmentation de 24,1 % sur 10 ans.

Enfin, et surtout, avec 268 entreprises pour 10 000 habitants et 12 937 actifs, l'Artisanat est un des principaux acteurs de l'économie locale et nous nous en félicitons.

Que ces chiffres restent ancrés dans vos mémoires au moment d'aborder l'actualité législative riche des dernières semaines.

Que de changements amorcés avec la loi « Pour la Liberté de choisir son avenir professionnel », la loi PACTE ou la loi de Finances 2019.

Tous les secteurs sont aujourd'hui concernés par la formation initiale, continue et professionnelle, l'accompagnement à la création et la reprise d'entreprise, le Centre de Formalités des Entreprises / Répertoire des Métiers et le financement de nos activités. Enfin tout – et en même temps.

Vous connaissez mon optimisme et ma pugnacité mais je vous avoue que nous naviguons à vue ces derniers mois. Demain sera différent à coup sûr.

Le nouvel environnement dans lequel notre institution évoluera dans les années qui viennent sera hyper concurrentiel.

Le libéralisme à outrance, voulu par le Gouvernement, devra nous orienter vers le développement d'un secteur marchand à destination de nos ressortissants, mais pas seulement, car le public d'une CMA de demain sera tout public.

Vous me direz que cela était déjà le cas, et c'est vrai, mais la grande différence réside dans le fait que nombre de prestations d'accompagnement, qui étaient gratuites, seront payantes à l'avenir.

La fin SPI obligatoire, le financement au coût contrat d'apprentissage, la réforme de la formation continue et professionnelle, le plafonnement de nos ressources fiscales, voir l'écrêtement, sont autant d'éléments, non exhaustifs, qui nous amènent à repenser notre offre globale de services, voir notre fonctionnement.

A cela, rajoutez la mise en place d'un établissement régional unique au 1^{er} janvier 2021 et des élections Chambre de Métiers et de l'Artisanat fin 2021, et vous comprendrez aisément le contexte dans lequel nous nous situons.

Ouf !!!

Mais, Mesdames et messieurs, rassurez-vous, nous allons nous adapter.

De nombreux travaux de réflexion sur ces sujets sont en cours à tous les niveaux (nationaux, locaux).

Notre réseau s'est mis en marche également, et cela, sans jeu de mots.

La stratégie, la méthode animent nos réunions, et je puis vous assurer que nous faisons tout notre possible pour répondre aux enjeux de l'Artisanat de demain.

Mais ces changements inquiètent également car tout sera possible si on nous laisse suffisamment de temps.

Ce Big Bang, voulu par l'Etat, nous touche dans tous les domaines comme je vous l'ai dit ; et tout cela dans le contexte de régionalisation à venir.

Monsieur le Préfet, Madame et Monsieur les Parlementaires, soyez convaincus de notre bonne volonté à suivre le cap du changement mais réalisez l'étendue du bouleversement à venir.

Sachez également que les 70 collaborateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées sont investis dans la démarche de renouveau de notre établissement consulaire.

Moi-même, et les 24 élus de notre institution, nous nous mobilisons pour que, d'un côté, la proximité avec nos clients soit conservée le 31 décembre 2020, et que nous puissions nous adapter aux nouvelles règles voulues par le Gouvernement.

En attendant, les travaux ne manquent pas comme vous le constaterez lors de la présentation des rapports des Commissions des finances, du développement économique et territorial et de la formation professionnelle.

Un petit mot également sur « Ambition Pyrénées » dont j'assume la présidence depuis 18 mois déjà. Une association regroupant notamment tous les acteurs économiques de notre département afin d'apporter une réponse la plus pertinente possible aux problématiques de notre territoire.

La CMA y est, bien entendu, acteur, au même titre que les membres fondateurs dont nous faisons parti.

Gageons que, là aussi, nos travaux en cours seront utiles afin de répondre aux obligations des uns et des autres.

Avant de clôturer mon rapport moral et d'activité, je tenais une nouvelle fois à vous remercier de votre présence, à remercier également l'ensemble du personnel de nos deux établissements pour le travail effectué au quotidien au service des artisans, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Je vous remercie pour votre écoute.